

CDESI DORDOGNE

PRESIDENCE : PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL : M. CAZEAU

Représentants du sport de compétition et du sport loisir

- Le Président du CDOS ou son représentant ;
- 5 Présidents des Comités Départementaux de sports de nature
 - Comité Départemental de Canoë Kayak
suppléant : Comité Départemental d'Aviron
 - Comité Départemental de Cyclotourisme
suppléant : Comité Départemental de Cyclisme
 - Comité Départemental de Tourisme Equestre
suppléant : Comité Départemental d'Equitation
 - Comité Départemental Montagne et Escalade
suppléant : Comité Départemental de Spéléologie
 - Comité Départemental de Randonnée Pédestre
suppléant : Comité Départemental de Vol Libre
- 1 représentant des trois syndicats de loueurs de canoë-kayak
- 1 représentant des éducateurs sportifs indépendants
- 2 représentants de prestataires de services sportifs de nature, dont un parc de loisirs

Représentants des utilisateurs du milieu naturel

- Le Président de l'association départementale des DFCI
- Un représentant de l'ONF
- Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs
- Le Président de la Fédération Dordogne pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique
- Les Présidents de deux associations de protection de l'environnement
- 2 représentants des gestionnaires ou d'exploitants d'espaces naturels (Conservatoire régional des Espaces Naturels et Pnr Limousin-Périgord)
- Le Président de la Chambre d'Agriculture
- Le Président du Syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air

Elus locaux et institutionnels

- 3 Conseillers Généraux représentant le sport, le tourisme et l'environnement
- 2 représentants de l'Etat (Préfet et DIREN)
- les 4 Présidents des Pays Périgourdins
- le Président du Comité Départemental du tourisme